

Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz (AUNS)

Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)

Azione per una Svizzera indipendente e neutrale (ASIN)

Telefon 031/447979 Postfach 3317 3000 Bern 7 PC 30-10011-5

Résolution concernant l'initiative pour une Suisse sans armée

L'assemblée très fréquentée des membres de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) du 29 mai 1989 a pris la résolution suivante:

L'ASIN participera par tous les moyens à disposition à la lutte contre l'initiative pour une Suisse sans armée, qui a été déposée par des éléments irresponsables au détriment de l'indépendance et de la neutralité armée de notre pays.

Extrait des statuts de l'ASIN

Art. 2

L'ASIN a en particulier les buts et les tâches suivants:

- a) Contrôle de la politique étrangère de la Confédération et information des membres et du public sur les problèmes et la problématique de la politique étrangère suisse;
- b) Engagement pour la sauvegarde de l'indépendance, de la neutralité et de la sécurité de la Confédération suisse;
- c) Lutte pour une politique étrangère fédérale respectueuse de la neutralité intégrale et traditionnelle, assurant l'indépendance et la sécurité du pays;
- d) Prévention de l'activisme en politique étrangère et d'engagements internationaux inutiles.

Comité de l'ASIN: Chr. Blocher, conseiller national, président; P. Eisenring, conseiller national, et Otto Fischer, anc. conseiller national, vice-présidents (le dernier nommé parallèlement secrétaire général).

Membres: MM. M. Affolter et J. Schönenberger, conseillers aux Etats; les conseillers nationaux J. P. Berger, J.P. Bonny, Mme S. Eppenberger, MM. H.U. Graf, E. Mühlemann et Edg. Oehler; M. H. Letsch, anc. conseiller aux Etats; les anc. conseillers nationaux F. Hofmann, P. Rime, H. Schärli, H. Schalcher et M. Soldini; l'anc. ambassadeur A. Parodi, M. Conrado A. Surber, ing. dipl. EPF, Mme A. Walther, députée.